



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E163003

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/08/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 5 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint Briec

Siret : 820 848 869 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5202380

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 122097570 U-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 122097570 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/01/2025

Raison sociale : EGB

5 RUE MARIE CURIE
ZONE ARTISANALE DE CONVENANT VRAZ
22220 MINIHY-TREGUIER

Téléphone : 02 96 40 62 93

Fax :

Portable : 06 68 08 38 26

Site Internet : <https://egbatiment.fr>

E-mail : egbatiment@orange.fr

Responsabilité légale :

GONCALVES ALEXANDRE GÉRANT / BUTTON MARC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	26/02/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/02/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/03/2024
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/06/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/06/2025
o Ventilation mécanique	11/09/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/02/2025
o Fenêtres de toit	26/02/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/03/2024
o Isolation des combles perdus	14/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.